LA TRIBUNE
VOTRE QUOTIDIEN ÉCONOMIQUE

MERCREDI 11 MARS 2026
N° 8284



La France accélère dans les drones militaires

DRONE DELAIR

TECH & IA
L'équipe à 1 milliard de dollars derrière Yann Le Cun

AÉRONAUTIQUE
Quand Transavia reçoit des Airbus A320 « made in China »

ÉNERGIE
Paris et Bruxelles au diapason sur le nucléaire

TÉLÉCOMS
SFR dans l'attente d'une seconde offre de rachat

ARMEMENT

Drones militaires : les usines se multiplient en France, mais la sélection sera impitoyable

Alors que les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient ont révélé l'importance nouvelle des drones militaires sur le champ de bataille, des acteurs industriels français, par dizaines, se positionnent sur ce marché. La filière espère un tri naturel assez rapidement dans le souci d'avancer avec quelques entreprises sérieuses.

PIERRICK MERLET

En plein cœur du Morbihan, non loin de Malestroit, les 60 imprimantes 3D de la TPE Drone Act tournent à plein régime dans cette petite usine de 600 mètres carrés. Fabriqués à partir d'un filament de carbone, les châssis des drones sont assemblés par dizaines, de manière très manuelle, par des opérateurs de la société. « *Selon les demandes, nous produisons ici 100 à 200 drones par mois et nous sommes capables de monter à 1 000 drones par mois sans aucun problème* », présente fièrement Vincent Muller, le PDG de cette entreprise d'une quinzaine de collaborateurs.

Cette dernière livre directement à La base de Lorient et à ses commandos marines ce que l'entrepreneur présente comme « des MTO (munitions télé-opérées, ndlr) low-cost ». Plus communément appelés drones kamikazes voire suicides, « *ce sont des drones de contact qui peuvent porter une charge de maximum 250 grammes* ». La TPE, qui réalise déjà 70% de son activité grâce au secteur de la défense, veut lever 700 000 euros en 2026 pour accélérer sur l'industrialisation de ses MTO en priorité, en misant notamment sur l'injection plastique. La charge explosive est par la suite montée sur le petit drone quadricoptère par les militaires bretons.

Cet exemple de production industrielle est loin d'être un cas isolé en France. MTO, drones de surveillance, drones d'interception ou encore drones MALE (moyenne altitude à longue endurance)… Les segments de marché ne manquent pas et les grappes d'acteurs tricolores autour de chacun sont nombreuses, à des stades de maturité bien différents. Plus au sud, en région toulousaine, la PME Delair a eu l'honneur d'avoir la visite en février 2024 de Sébastien Lecornu, alors ministre des Armées, pour officialiser la commande de la DGA des 100 premiers drones kamikazes français, fabriqués par le droniste pour les forces ukrainiennes, avec le soutien du géant Nexter.

Depuis, le droniste a parcouru du chemin et multiplié les livraisons aux forces ukrainiennes. « *Nous sommes passés de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires il y a trois ans à 50 millions d'euros en 2025, particulièrement grâce à la défense. Ce marché ne cesse d'augmenter dans ses besoins, alors nous essayons de nous positionner dans cette compétition avec nos six drones aériens et un drone sous-marin, mais avec la volonté d'être dual. Nous avons livré près de 1 000 drones en 2025 et nous allons augmenter très significativement notre production en 2026* », commente le PDG de Delair, Bastien Mancini, qui espère s'installer dans une nouvelle usine bien plus spacieuse que l'actuelle d'ici douze mois.

La PME toulousaine de 230 collaborateurs est notamment pleinement mobilisée par la montée en puissance de la production de la MTO Damoclès, réalisée en partenariat avec KNDS, capable de transporter une charge militaire de 550 grammes et d'une portée tactique de 10 kilomètres. En un peu plus de 18 mois, le duo a développé un prototype, dans le cadre de l'appel à projet Colibri de la Direction générale de l'Armement, et a livré les premières unités aux forces armées au cours des dernières fêtes de Noël.

Près d'un millier d'exemplaires doivent être livrés à l'armée tricolore ces prochains mois. Dans des proportions similaires, la première licorne de la défense (à la suite d'une levée de fonds menée notamment par Dassault Aviation), Harmattan AI, a livré un millier de micro-drones à l'armée pour mener à bien l'exercice interarmées Orion actuellement en cours, toujours à la suite d'une commande passée par la DGA.

« *Je trouve que nous n'allons pas assez vite sur les drones militaires, mais au moins la France passe à la vitesse supérieure avec ces premières commandes. Désormais, la dynamique est enclenchée par la DGA et il y aura des marchés à prendre en 2026. Néanmoins, tous les acteurs de ce marché ne pourront pas survivre, il n'y aura pas de la place pour tout le monde. Ceux qui ont une usine et produisent actuellement ont un avantage, mais in fine cela ne sera pas le premier arrivé premier servi. Il y a des enjeux technologiques* », met en garde Claude Chenuil, le responsable du groupe de travail dédié aux drones au sein du GICAT, Groupement des Industries françaises de Défense et de Sécurité terrestres et aéroterrestres.

Faire émerger des champions nationaux

Dans un marché en perpétuelle évolution au rythme des nouvelles technologies, les acteurs déjà installés doivent rester attractifs pour un usage militaire et réel sur le champ de bataille, tandis que les nouveaux acteurs doivent arriver avec une réelle plus-value technologique. « *Il faut être en recherche perpétuelle d'innovation, tout en répondant à un vrai besoin opérationnel* », confirme Bastien Mancini de Delair, qui a ouvert un centre de R&D en Ukraine, afin de bénéficier du retour d'expérience des soldats locaux confrontés à une guerre de haute intensité.

La start-up française Alta Arès en a fait de même, en plus d'avoir déjà été capable d'intercepter des drones suicides russes avec son drone intercepteur amélioré grâce à une intelligence artificielle militaire et capable d'atteindre la vitesse de 290 km/h. Par ailleurs, afin de rester à la page, la jeune pousse fondée en 2024 a noué un partenariat stratégique avec l'OTAN. « *Nous allons avoir des retours réguliers sur l'usage de nos drones de la part de militaires de l'Otan, des sortes d'équipages R&D, et nous pourrons ainsi adapter nos technologies grâce à ces remarques opérationnelles. Dans notre projet, les produits évoluent* », confie le fondateur et CEO d'Alta Arès, Hadrien Canter, à La Tribune.

De fait, l'entrepreneur ne voit pas l'intérêt de fabriquer en temps de paix des milliers voire des dizaines de milliers de drones sur étagère sur des fenêtres de



À l'image de Tekever à Cahors (Lot), les moyens de production autour des drones militaires se multiplient en France. TEKEVER

temps courtes. Il propose actuellement une capacité de production de quelques centaines d'unités par mois. Le risque ? Que les drones militaires fabriqués à l'instant T soient dépassés sur le plan technologique dans le champ de bataille quelques mois plus tard.

Dès lors, la société qui s'appuie sur l'intelligence artificielle et qui développe deux gammes de drones mise sur la fabrication additive. « *Nous misons sur ce que nous appelons des dark factories. Ce sont des petites usines modulaires de 300 à 500 mètres carrés avec très peu de personnels, réparties en Europe, composées chacune de 14 étagères et chaque étagère dispose d'une vingtaine d'imprimantes 3D. L'objectif est d'être extrêmement adaptatifs et modulaires par souci de réactivité. Nous avons ainsi plusieurs directeurs de production* », décrit Hadrien Canter. L'entrepreneur, qui emploie 42 personnes actuellement et dont la société est soutenue financièrement par l'OTAN, assure avoir des partenariats avec des industriels pour de la production de masse en cas de besoin.

Alta Arès, qui vient notamment de réaliser une démonstration de ses drones intercepteurs en Allemagne devant le secrétaire général de l'OTAN, est l'exemple des pratiques défendues par le Pacte Drones, instance créée lors de l'édition 2024 du salon Eurosatory. « *C'est une plateforme d'échanges entre militaires, start-up et industriels de la BITD (base industrielle et technologique de défense)- ou non - sur le développement des drones militaires. Cela permet aux industriels de se rencontrer entre eux et de nouer des collaborations. Nous sommes 169 industriels au sein de ce Pacte Drones et même pas la moitié sont membres du Gicat* », souligne Claude Chenuil.

Ce cluster est le fruit d'une feuille de route coproduite par le Gicat et l'Association du drone de l'industrie française (Adif). Ce même rapport appelait en 2024 à un soutien public de 250 millions d'euros annuels dont 170 millions via de la commande et surtout il demande à « *faire jouer la loi du marché pour faire émerger quelques champions nationaux* ». Dans ce contexte, « *la stratégie de Turgis avec Renault est la bonne. Sur les drones, entre temps de paix et temps de guerre, on passe d'un ratio de 1 à 300 donc ce n'est pas la même usine, ni les mêmes besoins logistiques. D'où l'intérêt d'aller chercher des acteurs hors BITD habitués à faire de la masse. Dans le Pacte Drones, il y a de nombreux équipementiers automobiles* », commente le responsable drones du Gicat.

« Une vulgarisation du mot drone kamikaze qui est délibérée »

Mais l'effet d'aubaine sur ce marché du drone militaire généré par la guerre en Ukraine, les besoins en souveraineté et la nécessaire réindustrialisation européenne, ne font pas que des heureux. « *Des acteurs se contentent de faire de la com'. Certains seront vite démasqués* », tacle un expert industriel des sujets autour de la défense. « *Il faut faire la distinction entre un drone armé et une MTO. Cette dernière est un système d'arme pour lequel le drone est construit par rapport à la charge. C'est un critère déterminant tout le design. Il y a beaucoup d'initiatives sur ces sujets, mais aussi beaucoup de communication. Faire un drone armé, c'est facile et ce n'est pas cher. Faire un système d'arme, c'est totalement autre chose. Il y a une vulgarisation du mot drone kamikaze qui est délibérée car beaucoup font du drone armé mais pas de la MTO* », tance Hugo Coqueret, responsable du ●●●

••• business développement des affaires terrestres et aéroterrestres chez MBDA.

« Certains sous-estiment la difficulté de faire voler un drone et de le rendre opérationnel sur un champ de bataille », ajoute Bastien Mancini, dirigeant de Delair qui travaille des solutions autour des essaims de drones.

Le missilier français MBDA, qui a frôlé les cinq milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2025, développe une MTO moyenne portée en partenariat avec le Toulousain Delair, tandis qu'il s'est associé à Novadem sur la courte portée. Quant à la longue portée, tout semble s'accélérer ces dernières semaines. En partant d'un drone déjà existant et commercialisé par Aviation Design, le duo est parvenu en à peine un peu plus de 12 mois à concevoir une MTO et à la faire voler, avant d'enregistrer une première commande de la DGA en début d'année 2026, pour laquelle il était en concurrence avec le groupe Thalès. D'une envergure de trois mètres et doté d'une voilure fixe, le « One Way Effector » peut toucher une cible dans un rayon de 500 kilomètres, mais MBDA préfère le terme de munition pré-programmée car elle suit une trajectoire GPS déterminée en amont du lancement.

« Nous sommes allés vite et surtout nous avons assumé son développement en auto-financement car nous étions persuadés que les commandes allaient suivre pour un tel produit sur étagère. Surtout, les éventuels décideurs avaient besoin de voir des résultats, d'où l'importance de développer un démonstrateur. Enfin, la DGA a repensé sa manière de faire et a revu à la baisse ses contraintes techniques, ce qui nous permet de produire plus facilement et plus rapidement », développe le dirigeant de MBDA.

Le premier lot de l'homologue français du Shahed iranien est attendu dans les rangs des forces armées françaises en milieu d'année 2027, soit un peu plus de deux ans après le lancement de la phase R&D. Un record. Malgré la montée en puissance sur les drones des mastodontes tricolores de la défense, sans compter la multiplication des start-up, certains ne veulent pas céder à l'inquiétude et écartent l'hypothèse d'une saturation du marché. *« L'offre doit d'abord se multiplier et il y aura besoin de plusieurs acteurs français sur ce marché. Un seul ne peut pas tout faire. La France a l'occasion de se réindustrialiser en soutenant la défense »*, estime Hadrien Canter, à la tête d'Alta Arès.

Dans ce contexte, le portugais Tekever a annoncé un plan d'investissement de 100 millions d'euros, sur cinq ans, lors du dernier sommet Choose France. Celui-ci va se concrétiser très rapidement par la transformation de l'ancien parc des expositions de Cahors (Lot) en une usine de drones de 4500 mètres carrés, notamment militaires. Les premiers drones sortiront de cette usine au début de l'été 2026, tandis que l'entreprise cherche un autre site en Nouvelle-Aquitaine pour y développer un centre d'essais. *« Il y a des besoins en drones militaires qui ne sont pas couverts aujourd'hui et qui sont pourtant urgents »*, rapporte Nadia Maaref, Directrice Générale de TEKEVER France, qui souligne que ses drones de surveillance ont la capacité de naviguer sans GPS dans le souci de résister aux forces de brouillage ennemies. Depuis le début d'année 2025, la défense apparaît comme le principal contributeur dans le solde d'ouvertures nettes d'usines en France.

